

BTS Collaborateur Juriste Notarial

Informations à destination de l'entreprise d'accueil pour l'établissement du contrat d'apprentissage

LE DIPLÔME

Diplôme de niveau 5, bac+2

Code RNCP : **36685** – [voir sur France Compétences](#)

Code diplôme : **32034501**

Rythme : **2 jours en formation** (jeudi, vendredi) / **3 jours en étude notariale**

Durée de la formation : **1 350 heures** sur deux ans

Lieu de réalisation de la formation :

UFA Saint Louis – Saint Bruno

SIRET : 923 933 410 000 14

Campus Sup Alta

38 Rue Pierre Dupont – 69001 LYON

Ligne directe : 06 58 56 17 34

Etablissement responsable :

CFA du Beaujolais ARFA

SIRET : 303 969 596 000 38

UAI : 0692360R

105 Rue Henri Depagneux – 69400 LIMAS

Ligne directe : 04 74 68 25 32

LES MODALITÉS FINANCIÈRES DE L'APPRENTISSAGE

Coût de la formation : **0 € reste à charge pour les entreprises.** Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'OPCO.

Rémunération de l'apprenti : La rémunération de l'apprenti est calculée selon l'âge et le nombre d'années en apprentissage. La rémunération minimale du salarié en contrat d'apprentissage dans le domaine du notariat est fixée par ***l'accord du 11 juillet 2024 relatif à la rémunération des apprentis à compter du 1er août 2024***, issu de la convention collective du notariat, et est égale à :

16 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
65 % du SMC* soit 1 235,65 €	75 % du SMC* soit 1 425,75 €	100 % du SMC* soit 1 901 €

La rémunération des apprentis bénéficie de la réduction générale de cotisations patronales.

Aide financière de l'Etat : **4 500 € d'aide pour la première année d'exécution du contrat.**

Plus d'informations au verso.

Donc, grâce à cette aide financière de l'Etat, le recrutement d'un apprenti au cours de la première année vous revient à :

Environ **860,65 € par mois**

pour un jeune de 16 à 20 ans

qui travaille dans votre étude 3 jours par semaine

Environ **1 050,75 € par mois**

pour un jeune de 21 à 25 ans

Aides à l'embauche d'un apprenti - 2026

Pour 2026, l'État maintient l'aide à l'embauche en contrat d'apprentissage. Cette aide varie en fonction du niveau de la formation préparée et de la taille de l'entreprise.

Niveau de formation	Entreprise < 250 salariés	Entreprise > 250 salariés
BAC	5 000 €	2 000 €
BAC+2 (BTS)	4 500 €	1 500 €
BAC+3 (Bachelor, licence)	2 000 €	750 €

Le montant de 6 000 € est maintenu pour le recrutement d'un apprenti en situation de handicap, quel que soit le niveau de formation et la taille de l'entreprise.

La convention de formation mandate le CFA du Beaujolais pour effectuer les démarches auprès de votre OPCO. L'aide est versée automatiquement par l'Agence de services et de paiement (ASP) **tous les mois pendant la première année du contrat d'apprentissage**, avant le paiement du salaire de l'apprenti.



Scannez le QR Code pour accéder au guide pratique à destination des employeurs.

Les atouts de l'apprentissage

- Un jeune apprenti salarié dans votre étude qui se forme **jeudi et vendredi dans notre établissement** et est disponible **3 jours pour votre étude** ;
- Un jeune dynamique qui aura acquis **des compétences et des connaissances** approfondies de l'organisation et du fonctionnement en office notarial ;
- Un coût moindre pour votre étude qui formera le jeune apprenti, grâce à **une aide financière de l'Etat** pendant la première année d'exécution du contrat.

Les raisons de recruter un apprenti de l'UFA Saint Louis – Saint Bruno

- Le sérieux de notre Unité de Formation en Apprentissage, située sur **le campus Sup Alta à Lyon Croix-Rousse** qui réunit trois établissements réputés, et qui propose un cadre de travail propice à la formation ;
- **Des formateurs compétents et passionnés**, issus du domaine du notariat et riches d'une grande expérience ;
- Une formation performante et professionnalisante, avec **100 % de nos alternants diplômés à la session 2025**.